



**FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE NATATION**



## **Commission Technique**

**Communiqué N° 11/ 2017**

---

### **Résultats des Nageurs évoluant à l'étranger**

Il est demandé aux associations affiliées à la FRMN d'envoyer les résultats justifiés, entre les dates du 13 Février 2017 et 30 Mai 2017, de leurs nageurs évoluant à l'étranger.

La commission technique ne prendra en considération, pour les sélections nationales, que les résultats envoyés par les correspondants des associations avant le 1<sup>er</sup> JUIN 2017.

Le Président de la FRMN  
Driss Hassa

Le Président de la CT  
Youssef El Haouat